

Impacts de la crise sanitaire sur le budget des familles : agir maintenant pour prévenir le surendettement

Le 7 mai 2020, Edouard Philippe s'exprimait ainsi : « *Une fois la crise sanitaire passée, notre pays répondra à la crise économique et à l'appauvrissement général qui va intervenir* ». Un risque bien réel quand on sait qu'en 2019, dès avant le confinement, 5 millions de ménages (soit 11 millions de personnes) éprouvaient déjà des difficultés à boucler leurs fins de mois.

A l'appui d'une étude inédite menée auprès des services d'accompagnement budgétaire des Udaf pendant le confinement, l'Unaf appelle à agir maintenant pour prévenir le surendettement et l'appauvrissement qui menacent de nombreuses familles.

La preuve concrète de l'intensification des difficultés financières liées à la crise sanitaire

Les familles et personnes que les Udaf accompagnaient avant le début du confinement ont globalement vu leurs difficultés s'aggraver pendant le confinement. **55 % des ménages suivis ont vu leurs dépenses mensuelles augmenter de 200 € en moyenne** : budget alimentation, équipement numérique pour la scolarité des enfants, soutiens financiers au sein de la famille élargie. Seuls 11 % des ménages ont vu leurs dépenses diminuer.

En parallèle, **un tiers des ménages déjà suivis a subi une baisse de ressources pendant le confinement**. Ce taux s'élève à plus de 50 % parmi les actifs en emploi. Pour ces ménages, les déséquilibres financiers ont eu pour conséquences des privations, des factures et crédits impayés, mais aussi le report de projets, l'accumulation de frais d'incidents bancaires et des phénomènes de désépargne.

L'horizon économique fait craindre que, sans intervention publique, de futurs chocs risquent à la fois de renforcer les difficultés financières de ces familles, tout en faisant basculer d'autres familles dans la pauvreté et le surendettement.

De nouvelles familles vont être touchées, au-delà des catégories officielles de pauvreté

Les chiffres et prévisions du chômage en France sont particulièrement inquiétants. Le taux de chômage devrait passer de 8,5 % (2019) à 10,1% (2020), avec des pics annoncés à 13 % ou même 16 % au cours de l'année. D'ores et déjà, des licenciements sont annoncés dans certains secteurs, et les perspectives d'emploi sont fragiles pour les personnes qui vont arriver sur le marché du travail ou qui sont en fin de contrats courts.

Sur le terrain, les professionnels des Udaf prévoient, après une période atone de confinement, un effet rebond, c'est-à-dire une forte hausse des sollicitations de la part des familles ayant un budget « sur le fil ».

Au-delà de la nécessaire relance économique et du maintien dans l'emploi, il y a donc devant nous un **enjeu massif de prévention de la pauvreté et du surendettement**.

5 propositions pour agir maintenant pour prévenir la pauvreté et le surendettement

Le réseau Unaf/Udaf sera en première ligne pour affronter cette vague de difficultés financières, étant le premier réseau de Points conseil budget. Mais, pour faire face à l'ampleur des besoins, il ne saurait agir seul et sans moyens supplémentaires.

Pour répondre à ce défi sans attendre l'appauvrissement annoncé de nos concitoyens, l'Unaf fait 5 propositions, et invite chacun à prendre sa part de responsabilité.

1. **Investir des fonds supplémentaires et lancer rapidement le déploiement sur tout le territoire national des Points conseil budget** => action pour le Gouvernement
2. **Maintenir un accueil physique minimum dans chaque agence bancaire et postale**, en cas de nouvel épisode de confinement => action pour les banques et le groupe La Poste
3. **Accorder plus de souplesse dans les processus de paiement des factures et des crédits, et de gestion des impayés** => action pour les grands créanciers (fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux ou institutionnels privés, établissements de crédit...)
4. **Dé-stigmatiser la procédure de surendettement**, et réaffirmer que les particuliers ont le droit à l'échec, en la renommant "procédure de désendettement" => action pour la Direction Générale du Trésor et la Banque de France.
5. **Plafonner durablement les frais d'incidents bancaires pour tous les consommateurs** => action pour le Parlement et le Gouvernement.

Dès le 28 mai, la proposition de loi programmée au Sénat sur l'encadrement des frais d'incidents bancaires doit constituer une première opportunité décisive pour réguler, progressivement et pour tous les consommateurs, la mécanique d'appauvrissement que ces frais génèrent depuis quinze ans maintenant.

Au-delà, face à l'ampleur inédite des besoins et dans la perspective du plan de relance, l'Unaf appelle à un changement radical de logique. Les politiques publiques sont de plus en plus ciblées et encore trop curatives : il faut maintenant investir dans le préventif pour casser l'engrenage qui, au fil des accidents de la vie, peut conduire au surendettement.

→ [Consultez l'Etude](#)



ETUDE
Impacts du confinement
et de la crise sanitaire
sur le budget des familles



5 propositions pour agir maintenant
pour prévenir la pauvreté et le surendettement

Contact presse : Mégaëline Plard
07.86.10.35.91 - 04.91.10.06.21
m.plard@udaf13.fr